



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 14 mai 2019

Présents : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Monsieur Philippe PRADAL, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA, Monsieur Jérôme VIAUD

Suppléants : Madame Janine GILLETTA, Monsieur Gérald LOMBARDO, Madame Anne RAMOS

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Bernard ASSO à Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Dominique ESTROSI-SASSONE à Monsieur Philippe PRADAL

RAPPORT N° 19-13 - MODIFICATION DU PROGRAMME D'ÉQUIPEMENT 2019

Lors de la séance du 18 décembre 2018, le conseil d'administration a adopté le programme d'équipement 2019 du budget principal.

Au vu de l'exécution de ce programme, des priorités et des contraintes inhérentes à l'établissement, il s'avère notamment nécessaire de procéder aux modifications suivantes et de prévoir les nouveaux crédits de paiement correspondants :

A. Concernant le domaine batimentaire :

1. les projets de construction et de restructuration :

En cohérence avec le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), ils portent sur la poursuite et l'achèvement de plusieurs chantiers de construction ou de restructuration. Ils sont conduits en maîtrise d'œuvre interne ou externe. Le développement durable est intégré dans ces projets.

Certains crédits de paiement doivent être modifiés conformément au précédent rapport portant sur les modifications des autorisations de programme et des crédits de paiement des projets de constructions et restructurations :

1.1 – opérations en maîtrise d'œuvre interne :

Opérations	Crédits de paiement 2019 (en €)
Construction CIS Tourrette-Levens	1 393 504
Construction CIS Saint-Laurent-du-Var	2 362 664
Construction CIS La Turbie	1 632 980
Construction CIS Roquefort-les-Pins	2 343 169

1.2 – opérations en maîtrise d'œuvre externe :

Opérations	Crédits de paiement 2019 (en €)
Construction CIS Saint-Martin-du-Var	674 000
Construction CIS Roquebillière	338 000
Construction CIS Puget-Théniers	851 000

1.3 – création de la salle unique CTA/CODIS :

Un des principaux objectifs de l'établissement pour 2019 est la création de la salle opérationnelle unique. Cette réforme, en plus d'être structurante pour l'établissement, est un véritable enjeu opérationnel. Elle peut être la réponse aux difficultés rencontrées par le passé lors de la prise en charge de certaines opérations d'ampleur que le SDIS a été amené à traiter.

Opération	Crédits de paiement 2019 (en €)
Création de la salle CTA/CODIS	929 120

Les nouvelles autorisations de programme et crédits de paiement correspondants sont annexés au budget supplémentaire de l'exercice 2019.

2. le plan pluriannuel d'investissement :

La politique de maintenance du parc bâtiminaire est gérée en plans pluriannuels et mise en œuvre au moyen d'une palette d'outils d'achat complémentaires (accords-cadres, marchés à bons de commande spécialisés – la carte d'achat pour les petites réparations figure dans la partie fonctionnement) qui en assure, depuis plusieurs années, une exécution quasi exhaustive et optimisée en termes de crédits. Les travaux concernent essentiellement les centres d'incendie et de secours (CIS).

La nouvelle organisation votée lors du conseil d'administration du 18 décembre 2018 nécessite des aménagements structurels pris en compte dans cette proposition de modification.

Des travaux de réhabilitation du CIS Carros doivent être réalisés afin de permettre la mise en conformité du bâtiment.

Opérations	CIS ou site	Crédits 2019 (en €)	Observations
Restructuration de locaux	Carros	100 000	Révision toiture, Réfection des plomberies, douches, WC et VMC
Restructuration de bâtiment	Cagnes-sur-mer	207 286	Réaménagement en bureaux d'un des bâtiments du site supérieur de Cagnes-sur-mer

3. Les programmes de travaux transversaux sur l'ensemble du parc :

Il s'agit principalement d'actions de sécurisation et de mise en conformité réalisés corps d'état par corps d'état, déployées en programme pluriannuel sur l'ensemble du parc immobilier qu'il convient de rajouter au programme initial.

Opérations	Crédits 2019 (en €)	Observations
Travaux de climatisation	113 980	CIS Antibes et Valbonne-Sophia
Travaux de ferronnerie dans les bâtiments	52 627	CIS Hancy et Atelier départemental
Travaux de peinture	9 831	Site de formation de Saint Vallier de Thiey
Mise en sécurité des accès et sécurité incendie	48 182	Salle informatique du SDIS
Travaux dispositif anti-foudre	12 658	Site de formation de Saint Vallier de Thiey

B. Concernant le domaine des matériels :

1. Les projets :

Les acquisitions des différents équipements permettant l'amélioration des salles opérationnelles doivent également être prévues en complément du programme 2019 :

Opérations	Crédits 2019 (en €)
Fourniture et pose d'onduleurs sur le site de Saint Isidore	31 110
Développements informatiques nécessaires à la mise en place de la salle unique CTA/CODIS (notamment la migration des données)	100 000
Acquisitions de nouveaux écrans	33 000
Acquisition de nouveaux mobiliers, fauteuils et équipements pour les salles de restauration et de repos	121 040
Renouvellement enregistreur, casques opérateurs et matériels réseaux	102 650
Acquisition mur d'images avec gestion des flux informatiques et remise à niveau du gestionnaire de voie radio	170 000

2. Les plans d'équipement pluriannuels (PEP) :

- Matériel batimentaire :

Le SDIS doit se porter acquéreur de bâtiments modulaires pour compléter la structure du site de formation de Saint-Vallier-de-Thiey.

Opérations	Crédits 2019 (en €)
Fourniture et pose de bâtiments modulaires démontables et transportables	70 000

- Matériel d'incendie et de secours :

Opérations	Crédits 2019 (en €)
Treuil pour CCFM	42 690

- Matériel roulant :

Lors du budget primitif, il a été voté des autorisations de programme et crédits de paiement concernant la poursuite du renouvellement des véhicules d'incendie et de secours.

L'exécution budgétaire et la prise en compte des besoins opérationnels dans les cahiers des charges nécessitent des réajustements qui modifient les crédits de paiement suivants sur le programme initial voté :

Opérations	Qté	Crédits de paiement 2019 (en €)	Crédits de paiement 2020 (en €)
Véhicule d'incendie et de secours			
Autorisation Programme (AP) 2018			
CCFM	9	1 851 726	
PC COLONNE	1	42 748	
FPTL SROD	1	25 316	
Autorisation Programme (AP) 2019			
CCFM	8	420 043	1 781 952
CRAC	1	46 152	
EPC	1	589 800	
FPTL	2	476 875	
VLM HR	2	82 816	
VPL	1	113 823	
VRCH	1	192 147	
VSAV	13	977 613	
VTU	6	145 145	
Autres véhicules			
Autorisation Programme (AP) 2019			
VTU	15	220 700	
VLHR	6	170 537	
VTP	3	73 345	
VLOD	2	29 383	
REMORQUE	2	3 000	

Le reste du programme 2019 demeure inchangé.

La commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, consultée sur ce dossier le 9 mai 2019 a émis un avis favorable.

En conclusion, il vous est proposé d'adopter les modifications du programme d'équipement 2019, détaillées ci-dessus.

Les crédits seront inscrits au budget principal de l'exercice 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- d'adopter les modifications du programme d'équipement 2019, détaillées dans le présent rapport.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY